

IESF - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2021

RESOLUTIONS VOTEES A L'AGO

Sur la base du collège électoral IESF de **231 820 voix** (avec un quorum de 25 % à 57 955 voix)
Les membres et les pouvoirs reçus présents sur place et par visio-conférence représentaient :
155 375 voix

1ère résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral de l'année 2020 qui lui a été présenté, approuve l'action menée par son Conseil d'Administration.

Résolution approuvée à l'unanimité

2ème résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier qui lui a été présenté et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2020 et entendu les observations et conclusions du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes 2020, l'affectation du résultat au report à nouveau et d'une manière générale la gestion du Trésorier.

Résolution approuvée à l'unanimité

3ème résolution

L'Assemblée Générale approuve le budget 2021.

Détail du vote :

- 2 ABSTENTIONS = 4 390 VOIX, Collège A = Associations Numéro A002 + Numéro A008
- 42 POUR = 150 985 VOIX

Résolution approuvée à 97.17 %

4ème résolution

Après avoir pris connaissance des résultats du vote pour le renouvellement partiel du Conseil, l'Assemblée Générale **prend acte** de l'élection de :

Collège A (7 postes)

- ABSCHIEDT Anne-Ségolène
- CHEVILLARD Dominique
- COTEL-BALLOT Anne
- LOUATI Samar
- MISHELETTI Frédéric
- TANCHOU Isabelle
- VIGROUX Jean-Marie

* Aucun siège à pourvoir dans les collèges, B, C et D pour l'année 2021

Résolution actée par l'AGO